

La politique étrangère de la Finlande

En tant que pays démocratique doté d'une économie de marché, la Finlande entretient des liens étroits avec l'Ouest. Elle est membre du Conseil des États nordiques et, à ce titre, partage avec la Suède, la Norvège, le Danemark et l'Islande un marché commun du travail assorti d'avantages sociaux réciproques. Elle est membre de l'Association européenne de libre-échange (AELE), de l'Organisation de la coopération du développement économique (OCDE), du Conseil de l'Europe, des Nations Unies, de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), du Fonds monétaire international (FMI), de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) et d'autres institutions financières.

La situation géographique de la Finlande, sa faible population et son histoire l'ont conduite à nouer des rapports étroits et mutuellement profitables avec l'URSS. En vertu du Traité d'amitié, de coopération et d'assistance mutuelle qu'elle a signé en 1948 avec l'Union soviétique et qui arrive à échéance en 2003, la Finlande s'engage à résister aux attaques armées passant par le territoire finlandais dirigées contre elle ou contre l'URSS.

L'Union soviétique n'a pas pour autant le droit d'envoyer des troupes en Finlande par décision unilatérale, le Traité prévoyant que toute décision doit être prise d'un commun accord entre les parties. La Finlande entretient des liens économiques solides et maintient un dialogue politique avec son voisin.

Ce besoin de maintenir un équilibre bien dosé avec ses voisins de l'Est et de l'Ouest a amené la Finlande à devenir membre du Groupe des États non alignés et neutres et à poursuivre une politique de neutralité qui a été reconnue à la fois par l'Est et par l'Ouest.

Si un conflit éclatait quelque part en Europe, la sécurité des intérêts finlandais serait menacée. Aussi la Finlande est-elle un ardent partisan du contrôle des armements et

du désarmement et elle recherche notamment la création d'une zone nordique dénucléarisée. Elle est un membre actif des Nations Unies et de ses institutions spécialisées depuis 1955, et elle a été élue membre du Conseil de sécurité pour deux ans (1989-1990).

La Finlande est particulièrement active au sein des Forces de maintien de la paix de l'ONU, par sa participation à la FINUL (Liban), la FNVOD (Moyen-Orient), l'ONUST (Moyen-Orient), l'UNMOGIP (Inde-Pakistan), l'UNFICYP (Chypre) et le GANUPT (Namibie).

Elle a été l'hôte de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) en 1975, au cours de laquelle a été signé l'Accord d'Helsinki, et a été le siège de la commémoration du Dixième anniversaire de l'Accord en 1985. Elle a de plus été choisie pour accueillir la réunion de suivi de la CSCE de 1992.

En 1989, la Finlande a atteint son objectif de verser 0,7 p. 100 de son PNB en aide extérieure. Ses programmes bilatéraux de coopération au développement sont destinés à un certain nombre de pays de concentration, principalement en Afrique et en Asie. Elle accorde 30 p. 100 de son aide bilatérale aux pays les moins avancés.

Les forces armées finlandaises ont un effectif de 36 500 militaires, dont 31 000 dans l'armée de terre. En Finlande, le service militaire est obligatoire pour les hommes, qui suivent ensuite des cours de recyclage jusqu'à l'âge de 50 ans. Le pays a en réserve 700 000 hommes, dont 210 000 pourraient se joindre aux forces régulières et former une force d'intervention rapide en cas d'urgence. Le budget de la défense représente environ 1,4 p. 100 du PNB. La Finlande fabrique environ le tiers de son équipement militaire et se procure le reste, en parts égales, auprès des pays de l'Est et de l'Ouest.